

BUDGET REGIE DE CHALEUR

Ce budget est dédié à la régie « SIEEEN CHALEUR » créé en 2012 avec la simple autonomie financière. Il enregistre les activités liées à la compétence distribution publique de chaleur constituées pour l'essentiel aujourd'hui par les investissements sur les réseaux de chaleur, mais également par une exploitation croissante désormais confiée au syndicat par les collectivités adhérentes (22 chaufferies dont une en affermage).

Le SIEEEN regroupe désormais 32 collectivités adhérentes dont 2 communautés de communes au titre de cette activité.

En 2022, la régie a ouvert un nouveau chantier de construction de chaufferie biomasse à Vaux d'Amognes ainsi que le chantier d'extension du réseau de chaleur de Château Chinon EIAT.

Pour sa quatrième année d'exploitation, la plateforme de production de plaquettes de bois de Château Chinon a produit 824 tonnes de plaquettes sèches. Le combustible ainsi produit alimentera les chaufferies de Moux en Morvan, Planchez, Lormes, Arleuf, Montigny en Morvan, Montsauche, Château Chinon ville, Brassy et Château Chinon EIAT.

La plateforme de Rix a été mise en production en 2022, elle a produit 300 tonnes de plaquettes sèches pour la chaufferie de St Amand en Puisaye.

Le SIEEEN a signé avec l'ADEME BFC, un Contrat d'Objectif Territorial Energies Renouvelables (COT-ENR) pour dynamiser sur le département les projets de production de chaleur ENR (bois, solaire, énergie fatale) en partenariat avec les collectivités, l'ALEC 58 et le PNR Morvan. Le SIEEEN se positionne donc en tant que service instructeur et dépositaire de l'attribution de subventions Fonds Chaleur pour le compte de l'ADEME, et accompagnera financièrement les porteurs de projets interne (Régie de chaleur) et externe (collectivités, association, organismes parapublics...).

L'exercice 2023 verra la mise en chantier des chaufferies de Cossaye, Coulanges lès Nevers, Saint Pierre le Moutier, Sougy sur Loire, Varzy 2, Entrains sur Nohain, ainsi que l'extension des réseaux des chaleurs de Lormes, Corancy et Corbigny.

Des études avant-projet vont être menées en 2023 pour les projets de Imphy, Château Chinon (RC Louis Gallois), Saint Germain Chassenay et Lormes.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour établir nos prévisions budgétaires nous avons à la fois tenu compte de l'extension du périmètre de notre activité, du bilan consolidé sur les précédentes périodes de chauffe et également des conditions climatiques observées ces dernières années.

I. DEPENSES

1. CHAPITRE 011 – Charges à caractère général

Les grandes catégories de dépense de ce chapitre sont :

- L'approvisionnement en combustibles pour 641 600 € / 413 000 €. Cette variation s'explique essentiellement par la mise en exploitation de l'extension du réseau de l'EIAT et une année complète d'exploitation pour la chaufferie d'Urzy.
- De la production et livraison des plaquettes (stockées) pour un montant de 181 890 € / 181 890€.

- De la consommation d'électricité pour 147 575 € / 41 500 €. Cette forte hausse est essentiellement due à une augmentation du prix de l'électricité (multiplié par 3.5 dans nos prévisions).
- Les frais de maintenance, des contrats d'exploitation et les divers frais nécessaires au fonctionnement des chaufferies pour un montant de 101 585 € / 96 630 €.

2. CHAPITRE 012 – Charges de personnel

Les charges de personnel intègrent 1,7 ETP supplémentaires afin de faire face à un grand nombre de demande de la part des collectivités. Ainsi les charges de personnel s'élèvent à 340 957 € / 249 350 €.

Les effectifs de la régie de chaleur s'établissent désormais à 6,5 ETP.

Les dépenses de gestion de la régie s'élèvent au total à 1 414 107 € contre 982 670 € en 2022 (+43,9%).

3. CHAPITRE 66 – Charges financières

Les frais financiers sont en hausse passant à 76 400 € contre 73 230 € en 2022. Cette hausse est due à la hausse des taux d'intérêts sur notre ligne de trésorerie.

Nous vous proposons de reconduire la ligne de trésorerie, en 2023, à même hauteur (1 500 000 €) ainsi que l'avance de trésorerie du budget principal énergies (1 million d'euros) dans les mêmes conditions qu'en 2022.

Ces lignes de trésorerie ont pour but de palier au décalage entre les dépenses d'investissements et la perception des subventions (parfois 1 an de décalage).

4. CHAPITRE 67 – Charges exceptionnelles

Les dépenses exceptionnelles s'élèvent à 43 000 € / 5 000 €. En effet, le budget 2023 intègre 38 000€ de travaux pour la commune d'Urzy (ces travaux seront refacturés et la recette correspondante est inscrite au chapitre 77 recettes exceptionnelles pour le même montant).

Les dépenses réelles de fonctionnement sont de 1 533 507 € contre 1 060 900 € en 2022 et découlent de ce qui précède.

5. Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert

Ce chapitre intègre :

- Les dotations aux amortissements : 699 600 € / 578 060 € qui enregistrent toutes les immobilisations aujourd'hui réalisées selon le plan de compte adopté.
- La provision R23 pour 75 445 € contre 98 255 € en 2022.
- Cession d'un sous-station de la chaufferie de La Charité à Nièvre Habitat pour 13 600 €.

Les dépenses d'exploitation sont de 2 322 152 € contre 1 737 215 € en 2022 (+33,7%).

II. RECETTES

1. Chapitre 70 – Ventes

Ce chapitre intègre :

- Les loyers des chaufferies pour 56 478 € / 48 705 € (variation liée à la répercussion de la hausse du prix de l'électricité),

- Les ventes de chaleur pour 1 280 050 € / 872 950 € : hausse lié à la mise en exploitation de l'extension du réseau de l'EIAT, de l'ajustement des consommations de la chaufferie d'Urzy (pas de recul lors de l'élaboration du BP2022) et la répercussion de la hausse du prix de l'électricité.

2. Chapitre 74 – Subventions d'exploitation

Ce chapitre intègre la subvention de l'ADEME pour le poste du chargé de mission COT ENR.

3. Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

Ce chapitre intègre :

- Les redevances de concession de la chaufferie de La Charité pour 151 000 € / 143 000 € (nouveaux abonnés dans le BP2023).
- Les cotisations statutaires pour 54 800 € / 50 451 €.
- Les ventes de CEE pour 23 370 €.

Les recettes de gestion de la régie s'élèvent au total à 1 633 998 € contre 1 158 439 € en 2021 (+41,1%).

4. Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Les recettes exceptionnelles s'élèvent à 43 001 € / 5 000 €. En effet, le budget 2023 intègre 38 000€ de refacturation de travaux pour la commune d'Urzy.

Les recettes réelles de fonctionnement sont de 1 676 999 € contre 1 163 439 € en 2022 et découlent de ce qui précède.

5. Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert

En matière de recettes d'ordre, sont enregistrées :

- La variation de stock des plaquettes de bois pour 234 353 €,
- La dotation pour l'amortissement des subventions d'équipement pour 410 800 €.

Les recettes d'exploitation sont de 2 322 152 € contre 1 737 215 € en 2022 (+33,7%). Ceci traduit une activité croissante de la Régie en exploitation avec l'arrivée de nouvelles installations.

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

I. DEPENSES

1. Dépenses d'équipement

Titre du projet	Description du projet	Montant projet
Création chaufferie et réseau de chaleur - Varzy 2	Travaux	2 700 000 €
Création RC de Coulanges - espace Malraux	Travaux	584 000 €
Création RC Imphy - Piscine	MOE	530 000 €
Création RC St Pierre le Moutier	Travaux	450 000 €
Création RC de Coulanges - espace des Saules	Travaux	418 000 €
Création chaufferie et réseau de chaleur - Cossaye	Travaux	377 000 €
Création RC Sougy sur Loire	Travaux	350 000 €

Création RC Entrains sur Nohain	Travaux	160 000 €
Création RC Imphy - Centre-ville	MOE	160 000 €
Extension réseau de Montigny en Morvan	Travaux	120 000 €
Extension réseau de chaleur de La Charité	MOE Thermique	100 000 €
Création RC Château-Chinon - Gallois	MOE	40 000 €
Création RC Clamecy - Ferme Blanche	MOE	40 000 €
Création RC Lormes 2	MOE	40 000 €
Création RC - St Germain en Chassenay	MOE	40 000 €
Modifications suite audit technique EIAT		30 000 €
Véhicule RRC	Hybride rechargeable	25 000 €
Extension réseau de chaleur de Corancy	MOE	20 000 €
Extension réseau Corbigny	MOE	12 000 €
Etude de faisabilité création RC Clamecy - Hôpital		12 000 €
Etude de faisabilité création RC Lormes 3 (centre bourg)		9 000 €
Etude de faisabilité extension réseau St Saulge		6 000 €
Renouvellement matériel informatique		400 €

L'ensemble des dépenses d'équipement s'élèvent à 6 223 400 € contre 4 065 255 € en 2022.

2. Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Ce chapitre intègre le remboursement en capital de la dette et s'élève à 354 005 €.

Les dépenses réelles sont de 6 577 405 € contre 4 398 655 € en 2022.

3. Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert

Ce chapitre intègre :

- L'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 410 800 €,
- La variation de stock des plaquettes de bois pour 234 353 €.

Les dépenses d'investissement sont de 7 222 558 € contre 4 972 431 € en 2022. Ceci confirme la constante montée en puissance de la régie devenue le premier opérateur en thermie biomasse du département.

Le SIEEEN est un acteur référent en la matière au plan régional.

II. RECETTES

1. Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Titre du projet	Description du projet	Montant subvention
Création chaufferie et réseau de chaleur - Varzy 2	Travaux	1 649 400 €
Création RC de Coulanges - espace Malraux	Travaux	290 000 €
Création RC Imphy - Piscine	MOE	265 000 €
Création chaufferie et réseau de chaleur - Cossaye	Travaux	249 000 €
Création RC St Pierre le Moutier	Travaux	225 000 €
Création RC de Coulanges - espace des Saules	Travaux	205 000 €
Création RC Sougy sur Loire	Travaux	175 000 €
Création RC Entrains sur Nohain	Travaux	80 000 €

Création RC Imphy - Centre-ville	MOE	80 000 €
Extension réseau de chaleur de La Charité	MOE Thermique	70 000 €
Création RC Château-Chinon - Gallois	MOE	28 000 €
Création RC Clamecy - Ferme Blanche	MOE	28 000 €
Création RC Lormes 2	MOE	28 000 €
Création RC - St Germain en Chassenay	MOE	28 000 €
Extension réseau de Montigny en Morvan	Travaux	18 000 €
Extension réseau de chaleur de Corancy	MOE	14 000 €
Etude de faisabilité création RC Clamecy - Hôpital		8 400 €
Etude de faisabilité création RC Lormes 3 (centre bourg)		6 300 €
Etude de faisabilité extension réseau St Saulge		4 200 €
Extension réseau Corbigny	MOE	2 000 €

L'ensemble des subventions d'équipement s'élèvent à 3 453 300 € contre 2 504 913 € en 2022.

2. Chapitre 16 – Emprunts

Ce chapitre intègre le montant d'emprunt nécessaire pour le financement des dépenses d'équipement, déduction faite des subventions d'équipements. Il s'élève à 2 980 613 €.

Les recettes réelles d'investissement sont de 6 433 913 € contre 4 296 116 € en 2022.

3. Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert

Ce chapitre intègre :

- Les dotations aux amortissements : 699 600 € / 578 060 € qui enregistrent toutes les immobilisations aujourd'hui réalisées selon le plan de compte adopté.
- La provision R23 pour 75 445 € contre 98 255 € en 2022.
- Cession d'un sous-station de la chaufferie de La Charité à Nièvre Habitat pour 13 600 €.

Nos ressources propres constituées des amortissements (699 600 €) et des provisions (75 445 €) sont suffisantes pour couvrir nos remboursements en capital (354 005 €) et les amortissements des subventions (410 800 €).

Ce point d'équilibre est obligatoire, l'épargne brute devant nous permettre de couvrir le remboursement de la dette.

La section d'investissement s'équilibre en dépense et en recette à hauteur de 7 222 558 € contre 4 972 431 € en 2022.

Chapitre	(K€)	BP2023
70	Loyers et ventes chaleur	1 336,5
74	Subvention COT ENR	68,3
75	Redevance et adhésions	229,2
713	Variation de stock	234,4
	Recette de gestion (A)	1 868,4
77	Produits exceptionnels	43,0
	Recette réelle (B)	1 911,4
011	Charges à caractère général	1 072,7
012	Charges de personnel	341,0
65	Autres charges de gestion courante	0,5
	Dépense de gestion (C)	1 414,1
66	Charges financières	76,4
67	Charges exceptionnelles	43,0
	Dépense réelle (D)	1 533,5
	EPARGNE DE GESTION (E) = (A-C)	454,2
	EPARGNE BRUTE (F) = (B-D)	377,8
	Remboursement de capital d'emprunts	354,0
	EPARGNE NETTE	23,8

Taux d'épargne de gestion (E/A) 24%
Taux d'épargne brute (F/B) 20%
Taux d'épargne nette (G/B) 1%

Encours de la dette au 31/12/2022	5 469,4
Capacité de désendettement (en année)	14,48

Chapitre	(K€)	BP2023
20 / 21/ 23	Dépenses d'équipement (y compris var de stock)	6 457,8
13	Subventions reçues	3 453,3
10	Fonds, dotations et divers (hors 1068)	0,0
775	Produits des cessions	0,0
1641	Emprunts	2 980,6
	Epargne nette	23,8
23 / 27	Autres recettes d'investissement	0,0
	Recettes d'équipement	6 457,8

Taux d'autofinancement net des investissements 0%
Taux de financement des investissements par emprunt 46%